

# ECHOS DU PAYS

**PRIX : 250 F CFA**

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité N° 306 du 26 Oct. 2017

**LES N° VERTS DE L'OTR**

POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER <b>N° VERT</b> <b>8280</b> Anticorruption	POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE <b>N° VERT</b> <b>8201</b> Renseignements
--	--

**OTR** FEDERER POUR BATAILLER LA CORRUPTION

## Chronique Politique :

### **N'est-il pas temps de quitter la rue pour dialoguer ?** P.3

**Impasse dans la crise sociopolitique au Togo :**

### **Et si les acteurs faisaient preuve d'un sursaut patriotique ?** P.3



Kafui Adjamagbo-Johnson



Jean Pierre Fabre



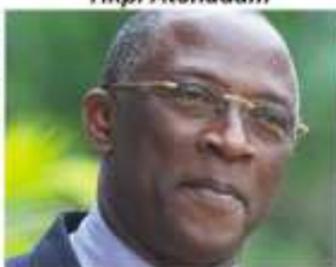
Tikpi Atchadam



Me Yawovi Agboyibo



Aimé Gogué



Me Dodji Apevon



## Crise togolaise :

### **Des tentatives de médiations dont les résultats sont toujours attendus** P.5

**Dossier /Whatsapp et autres réseaux sociaux :  
Information, désinformation et  
manipulation au rendez-vous** P.7

**Economie :  
Le rêve d'une monnaie  
unique toujours d'actualité  
dans l'espace CEDEAO** P.4



**24 Nov. - 11 Déc. 2017**

**14ème Foire**

**LOME**

Foire de toutes les opportunités



**Thème : Le numérique au service des affaires**



CEFET - LOMÉ : BP 10066 Lomé - Togo / Tél:(00228) 22 36 07 27 / 90 31 76 37  
Site web: www.cefet.tg / E-mail: cefet@cefet.tg

## L'utilisation de la peinture au plomb a des conséquences négatives sur la santé humaine

« Mobilisation en vue de la mise en place d'une réglementation visant à interdire la production, la commercialisation et l'utilisation de la peinture au plomb au Togo » : c'est une thématique qui a été au centre d'une conférence publique organisée le lundi 23 octobre dernier à Lomé par l'ONG « Les Amis de la Terre-Togo ». Objectif, attirer l'attention l'opinion publique sur les conséquences négatives qu'engendrent l'utilisation de la peinture au plomb au Togo.

Les effets à long terme de l'exposition au plomb ont entraîné en 494 550 décès en 2015 dans le monde selon une étude menée par l'Institute for Health Metrics and Evaluation (IHME), et relayée par l'organisation Mondiale de la Santé (OMS). Les pays à revenu faible ou intermédiaire sont les plus touchés. L'IHME a également estimé que l'exposition au plomb était à l'origine de 12,4 % de charge mondiale de déficience du développement intellectuel idiopathique, de 2,5% de la charge mondiale des cardiopathies ischémiques et de 2,4 % de la charge mondiale des accidents vasculaires cérébraux. Autant de données qui doivent faire réfléchir quant à l'utilisation de la peinture au plomb dans les différentes activités.

Le plomb est en effet un métal toxique dont l'usage généralisé a entraîné une importante pollution de l'environnement et des problèmes de santé dans de nombreuses régions du monde.

Les peintures contenant un taux élevé de

plomb sont une source importante d'intoxication à la maison, notamment chez les enfants. Elles sont encore très répandues et de nombreux pays continuent de les utiliser pour la décoration, alors même qu'il existe de bons produits de remplacement.

C'est une substance toxique qui s'accumule dans l'organisme et perturbe l'organisme, notamment le système nerveux, le sang, l'appareil gastro-intestinal, le système cardiovasculaire et les reins. Les enfants sont particulièrement sensibles aux effets neurotoxiques du plomb et un niveau d'exposition relativement faible peut déjà entraîner des lésions neurologiques graves et, parfois, irréversibles. Les jeunes enfants sont particulièrement vulnérables car, pour une source donnée, ils absorbent 4 à 5 fois plus de plomb par quantité ingérée que les adultes. De plus, leur curiosité naturelle et leur habitude de mettre souvent la main à la bouche font qu'ils portent à la bouche et avalent des objets qui en contiennent ou



en sont revêtus (terre ou poussière contaminées, écaillés de peinture au plomb).

Selon l'OMS, les sujets sont principalement exposés au plomb au travail et dans leur environnement soit par l'inhalation de particules de plomb issues de la combustion de matériaux qui en contiennent (par exemple, durant l'extraction de métal par fusion, le recyclage ou le décapage de peintures au plomb, et lorsqu'on utilise l'essence ou du carburant pour l'aviation au plomb); soit par l'ingestion de poussière contaminée, d'eau (lorsqu'elle passe par

des canalisations en plomb) et d'aliments (lorsqu'ils se trouvent dans des contenants à glaçure plombifère ou soudés avec ce métal). Il est également identifié que l'exposition au plomb peut

également résulter de l'usage de certains produits cosmétiques et médicaments traditionnels.

L'OMS classe le plomb parmi les 10 produits chimiques gravement préoccupants pour la santé publique qui appellent une action des États Membres pour protéger la santé des travailleurs, des enfants et des femmes en âge de procréer.

L'ONG « Les Amis de la Terre-Togo » s'est ainsi engagé dans une série d'activités qui visent à court terme, la réduction de l'utilisation de peintures au plomb, et parvenir à l'élimi-

nation du plomb de la peinture d'ici 2020 au Togo. « Notre action n'est pas isolée, elle s'inscrit dans cette mobilisation mondiale des pays en lutte contre l'intoxication au plomb », sou-

ligné le Directeur Exécutif par intérim de l'ONG Les Amis de la Terre-Togo, Kokou AMEGADZE.

Au niveau de la communauté internationale, il y a également une forte mobilisation tendant à mettre un terme à la peinture au plomb. La prévention de l'intoxication au plomb visant à promouvoir l'interdiction des peintures au plomb fait d'ailleurs l'objet d'un Semaine d'action internationale démarrée depuis le 22 octobre dernier.

Sur le plan national, il n'y a pas encore une réglementation sur la production, la commercialisation, la

vente et l'utilisation de la peinture au plomb. L'ONG Les Amis de la Terre-Togo compte également mener un plaidoyer dans ce sens afin d'amener l'Etat à se doter d'une disposition juridique en la matière. « Nous voudrions au niveau de l'ONG, mener un plaidoyer pour demander au gouvernement de mettre en place des textes pour réglementer ce secteur et essayer de protéger un temps soit peu la population contre les effets pervers de l'intoxication au plomb », a indiqué Kokou AMEGADZE.

Au demeurant, l'élimination des peintures au plomb contribuera à la réalisation de deux Objectifs de Développement Durables (ODD) : d'abord le 3.9 qui concerne la réduction d'ici 2030 du nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol. Ensuite le 12.4 relatif à l'instauration d'ici 2020, d'une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire considérablement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement.

David SOKLOU

Lisez chaque jeudi  
votre journal

**ECHOS**  
DU PAYS

l'information au cœur  
du développement

### NUMÉROS UTILES

CHU Tokoin	22 21 25 01
CHU Campus	22 25 77 68
Commissariat Central	22 25 47 39
Sûreté Nationale	22 21 28 71
Sapeurs pompiers	118 ou 22 21 67 06
Gendarmerie	172 ou 22 22 21 39
Police secours	117
Renseignement	119

### TOUR DE GARDE DES PHARMACIES DU 23 au 30 Oct. 2017

3e ARRONDISSEMENT	Bd. du 13 Janvier, près de Im. FIATA	22 21 52 27
OCEANE	Rue OCAM	22 22 62 77
STE MARIE	Face Super Marché Tokoin-RAMCO	22 21 85 58
UNIVERS - SANTE	Cité OUA face entrée CHU-CAMPUS	22 52 41 39
LILAS	7, Route De Kégué	22 26 29 59
SARAH	Près du centre de santé d'Adakpamé	22 27 09 25
BONTE	Rte Ségbé, Wonyomé face station Sanol	92 94 84 40
VIGUEUR	Rue 267, AGBALEPEDOGAN Kilimandjaro	22 51 63 30
AGOE-NYIVE	A côté de l'Eglise Catholique d'Agoè-Nyivé	22 25 83 38
DIVINA GRACIA	Agoè-Fiovi, Rond point Cool Catch	22 45 79 69
ETOILES	10 Av. Nouvelle Marche	22 21 88 47
DES APÔTRES	Akodessewa Face ETOCOTRAN	22 27 11 98
BON SECOURS	Grand Collège du Plateau, Cassablanca	22 20 76 30
ISIS	Avenue Jean Paul II près des rails NUKAFU	23 36 95 65
ST PIERRE	Sagboville Hedzranawe. Boulevard Haho	22 26 19 73
ELI-BERCA	Adidogomé, face bureau de Poste	22 51 22 82
LE GALIEN	Rue Pavée d'Adidoadin	22 51 71 71
DIEUDONNE	Non loin de FUCEC d'Agoè-Téléssou	23 38 07 44
ESPACE VIE	Agoè Logopé, face bar Plaisir 2003	22 32 87 20
DE L'EDEN	Route d'Aneho, face cité Baguida	22 27 53 55
ECLAIR	Bè Ahligo, près du Marché	22 22 75 11
HORIZON	Nyékonakpoè, Face Sapeurs-Pompiers	22 20 42 42
JUSTINE	291, Bd des Armées - Tokoin Habitat	22 21 00 01
OUSIA POUR LA VIE	Hountigomé, à 100m de L'UNICEF	22 61 22 25
MISERICORDE	BE-KPOTA	23 38 47 62
LA REFERENCE	Adidogomé Assiyéyé, à côté du bar Madiba	23 20 24 15
DU POINT E	Dans le von de la pharmacie Djidjolé	22 51 91 71
VOLONTAS DEI	Avédji, Carrefour « SUN CITY »	22 36 00 95
APOU ANTOINE	Bld Lycée Agoè-Nyivé - Agoè-Assiyéyé	22 19 12 15
VERSEAU	Près maison Bateau Baguida	22 27 34 53

**ECHOS**  
DU PAYS

Siège :  
Agbalépédo

Récépissé  
n°383/14/10/09/HAAC  
13 BP 507  
e-mail:  
augustin.sizing@yahoo.fr  
Maison de la Presse  
Casier N°26

Directeur de Publication

Augustin M. SIZING  
90 03 18 24  
22 34 13 57

Rédacteur en chef

David SOKLOU

Equipe de rédaction

Augustin SIZING,  
David SOKLOU,  
Roger GBESSIA

Directeur Commercial

Ferdinand S.

Imprimerie

La Colombe

Infographie

Hugues AYIVI-BLIBO

2000 exemplaires

Chronique politique :

## N'est-il pas temps de quitter la rue pour dialoguer ?

Le Togo connaît une relative accalmie après deux mois de crise sociopolitique liée aux manifestations de l'opposition qui réclame le retour à la constitution de 1992 et le départ du Chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé du pouvoir alors que le mandat de celui-ci prend fin en 2020. Après la dictature sous le parti unique et l'avènement de la dictature de la majorité qu'est la démocratie, les togolais semblent vouloir s'essayer à la dictature des rapports de force par la rue. Bilan de ces deux mois de manifestations, des biens publics et privés cassés et surtout des pertes en vies humaines qui en sont de trop. Plusieurs voix s'élèvent pour attirer l'attention des acteurs politiques sur les conséquences dommageables de ces diverses actions qui à coup

sûr, finiront par un dialogue et une sortie de crise. Ainsi donc pourquoi les manifestations assorties des casses avec en toile de fond des lynchages ? Il y a donc péril en la demeure et la psychose monte.

Dans cette situation où le Togo de part ces manifestations s'est rabaissé sur l'échiquier international après s'être extraordinairement repositionné comme l'un des pays les plus stables de la sous-région ouest africaine voire en Afrique au sud du Sahara, certains hommes d'Etat indécis comme le ministre gambien des affaires étrangères se sont laissés aller en tenant des propos peu orthodoxes, faisant état du devoir de contrainte du Chef de l'Etat togolais par ses pairs ouest africains à quitter le pouvoir. Véritable preuve de

l'indécatesse de cet homme politique qui a la mémoire courte. De fait, le pouvoir de Lomé n'est pas saint, mais devons-nous affaiblir nos institutions déjà fragiles en Afrique ou les rendre fortes. Voilà qui motivait l'intervention de la CEDEAO en Gambie pour mettre fin au pouvoir de Jammeh qui foulait les institutions gambiennes au pied. Au demeurant, la CEDEAO au lieu de prendre partie, vient de clarifier sa position. Réunie à Niamey au Niger, la CEDEAO condamne avec fermeté les violences qui se sont produites au Togo, elle encourage les réformes qui ont commencé à être engagées au Togo, elle reste favorable et tient au dialogue et manifeste la nécessité des manifestations libres mais pacifiques. En y voyant de près, il faut bien se rendre

compte de ce que, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en tant qu'espace sous régional, mesure la portée de sa décision après avoir senti la nécessité d'un Togo stable. Au nom de la stabilité sous régionale, régionale et internationale, aucun pays n'a besoin que le Togo qui occupe une place stratégique, devienne une zone de turbulence. Par ailleurs, ce qui se passe au Togo peut comme une trainée de poudre contaminer d'autres pays certes démocratiques mais souffrant d'un équilibre politique peu stable. Les institutions constituent les piliers sur lesquels repose une bonne démocratie, à condition qu'elles jouent leurs rôles. Barack OBAMA l'avait si bien souligné en disant que nous n'avons pas besoin en Afrique ou partout

ailleurs d'Hommes forts, mais d'institutions fortes. Mais la question est de savoir si nos institutions au Togo sont-elles très fortes ? Sur ce plan la réponse est certainement non. Cependant dans le processus tendant à renforcer nos institutions, devrions-nous les casser pour les recréer et les renforcer, ou commencer à leur faire confiance malgré certaines défaillances, aux fins de les amener à devenir fortes comme cela ce doit ? En fait, la force des institutions dépend des personnes qui les incarnent c'est-à-dire qui les dirigent, de leurs structures, de ceux qui les mettent en place, des bénéficiaires des services de ces institutions que sont la population et plus globalement du regard de la communauté nationale et internationale. La direction du pays par la

rue est un exercice périlleux aux conséquences graves pour la stabilité d'un pays et la cohésion d'une nation. Mais au Togo, il semble que les politiques de tous les bords ont tiré trop sur la corde. Pouvoir et opposition ne devraient-ils pas s'asseoir et dialoguer pour le bien de ce pays ? Pourquoi en bon togolais, nous devrions être fiers de mettre le pays à feu et à sang pourvu que la communauté internationale s'indigne ? Pourquoi devrions-nous faire des concessions que si l'on pousse le bouchon trop vite trop loin ? Pouvoir et opposition sont utiles dans l'histoire et le devenir de notre cher pays, mais cela n'est possible que dans une pratique politique avec une bonne dose de responsabilité.

Augustin S.

Impasse dans la crise sociopolitique au Togo :

## Et si les acteurs faisaient preuve d'un sursaut patriotique ?

**La crise sociopolitique togolaise continue de faire couler beaucoup d'encre et de salive. Malgré l'interdiction de manifester en semaine, la coalition des 14 partis de l'opposition, toujours dans sa logique, semble engager un nouveau bras de fer avec l'autorité publique en annonçant de nouvelles manifestations les 7, 8 et 9 novembre prochains.**

Une annonce qui amène déjà plus d'une personne à se poser des questions sur de quoi sera fait les jours de la semaine des marches au regard de toutes les violences enregistrées lors des manifestations des 18 et 19 octobre derniers qui ont occasionné au total quatre morts selon le Gouvernement, de même que des dizaines de blessés et d'interpellations sans oublier d'importants dégâts matériels.

Il apparaît clairement que l'opposition togolaise est déterminée à maintenir malgré tout, la pression sur le pouvoir de Faure Gnassingbé. Ces nouvelles manifestations annoncées par l'opposition font en réa-

lité partie d'un programme concocté par ces partis politiques car déjà du 28 au 30 octobre en effet, les leaders de la coalition seront selon les informations, dans les villes de l'intérieur du pays pour une tournée de sensibilisation voire de remobilisation des populations.

Cependant, la question qui mérite d'être posée est de savoir si les uns et les autres resteront éternellement dans ce cycle de manifestations et de répression ? La situation mérite d'évoluer car le Togo a besoin de mieux que ça. Dans cette logique, il va falloir que chaque acteur mette de l'eau dans son vin et fasse preuve de sursaut patriotique aujourd'hui, la



Des leaders des partis d'opposition en conférence de presse

question est de savoir comment faire en sorte que le dialogue prévaille dans le cadre de la recherche des solutions à la crise, tant chacun reste campé sur sa position.

Le pouvoir en place brandi toutes ses initiatives en termes de réformes constitutionnelles avec la loi portant modification

constitutionnelle votée au niveau de la représentation nationale, un processus qui est à ce jour au stade du référendum. « La crise est née, mais nous déplorons les violences lors des manifestations de l'opposition et aussi le comportement de nos collègues de l'opposition qui ont systématiquement adopté la politique de la chaise vide. Vous savez, il faut être à deux pour résoudre une crise », a expliqué Gerson Dobou, vice-président de la majorité parlementaire UNIR à une mission du Comité Interparlementaire de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (CIP-UEMOA) qui essaie d'apporter sa contribution

pour une résolution de la crise.

Une délégation du Conseil parlementaire pour la paix au sein du CIP-UEMOA est en visite dans le pays pour échanger avec les différents protagonistes de la crise. Conduite par son Vice-président Jacob OUEDRAOGO, la délégation du Conseil a eu ce lundi, une séance de travail avec les députés aussi bien de la majorité que de l'opposition parlementaire.

L'opposition pour sa part, tente de durcir le ton en posant des préalables pour un éventuel dialogue avec le pouvoir : « Nous ne sommes pas fermés au dialogue. Mais, d'abord, il

ya des conditions au dialogue. Beaucoup de Togolais sont arrêtés, certains ont fui leur domicile. Pour un apaisement, il faut libérer les personnes arrêtées, et permettre à ceux qui sont partis de leur maison de revenir. Ceci va apaiser le climat, afin qu'on puisse discuter », a indiqué Aimé Gogué, président de l'ADDI, parti membre de la coalition de l'opposition. Les médiations de part et d'autres n'ont pas encore abouti pour le moment. Pour l'heure, les togolais retiennent encore leur souffle et vivement qu'une solution soit très vite trouvée à la situation pour la paix dans la cité.

David SOKLOU

**« Pour guérir de nos blessures, faisons attention à celles des autres. Notre histoire nationale a son lot de blessés. Voici venu le temps de la vérité qui libère, une vérité assumée sans vengeance, dans un esprit de repentance, de pardon et de réconciliation ».**

Mgr Nicodème Barrigah-Bénissan



[www.annuairestogo.tg](http://www.annuairestogo.tg)



## Nous sommes l'outil qu'il vous manque.



**Renforcez votre visibilité**



**Augmentez votre impact**

Powered by  
**DECH** Software



Togotelecom

## COMMUNIQUÉ

LE GROUPE TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTEL E QU'ELLE POURRA DESORMAIS PAYER SES FACTURES TELEPHONIQUES ET INTERNET VIA LE SERVICE T MONEY. POUR PAYER LES FACTURES VIA T MONEY, LE CLIE NT A DEUX OPTIONS :

- 1- PAYEZ SA PROPRE FACTURE EN TAPANT LE CODE \* 145\*6\*3\*2\*1#
- 2- PAYEZ LA FACTURE D'UN TIERS EN TAPANT LE CODE \* 145\*6\*3\*2\*2#

POUR EFFECTUER L'OPERATION VIA T MONEY, LE CLIENT D OIT SE SERVIR DE SON NUMERO DE COMPTE DE FACTURATION INSCRIT DANS L'ANGL E SUPERIEUR DROIT DE LA FACTURE TELEPHONIQUE IMPRIMEE.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, APPELEZ LE 119 OU LE 22 00 01 19 !

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE POUR VOTRE FIDÉLITÉ.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

## Crise togolaise :

### Des tentatives de médiations dont les résultats sont toujours attendus

Depuis plus de deux mois le Togo est secoué par une crise politique liée aux réformes constitutionnelles et institutionnelles. Le débat a été véritablement lancé à partir des événements du 19 août qui ont entraîné des violences dans plusieurs villes du Togo sur l'appel à manifestation du Parti National Panafricain. 14 partis politiques de l'opposition ont immédiatement formé une coalition pour porter une plate-forme de quelques revendications à savoir le retour à la constitution originelle de 1992, le droit de vote de la diaspora et la révision du cadre électoral. Pour mettre la pression sur le gouvernement, cette coalition de l'opposition s'est lancée dans une série de manifestations publiques à travers les marches. Sous la pression de ce regroupement de partis politiques de l'opposition, le chef de l'Etat Faure Gnassingbé a initié un avant-projet de loi portant modification de certains articles de la constitution relatifs à la limitation du mandat présidentiel et au scrutin à deux tours. Le projet a été envoyé au parlement mais la surenchère de l'opposition parlementaire et celle de la majorité parlementaire ont fait échouer l'adoption de ce texte au 4/5. Pourtant les deux parties, depuis longtemps, disent être favorables aux réformes politiques. C'est à partir de ce moment que la crise s'est

exaspérée. L'opposition hausse le ton dans la rue avec des centaines de personnes à Lomé et dans certaines villes de l'intérieur du pays. Depuis, c'est un dialogue de sourd entre pouvoir et opposition. L'opposition



Jean-Pierre Fabre, Chef de file de l'opposition

maintient le retour à la constitution originelle de 1992 pendant que le gouvernement est dans la logique de la tenue d'un référendum dont les portes sont ouvertes par les 2/3 du vote des députés le 19 septembre 2017. C'est dans cette atmosphère de chaos que des voies aussi bien nationales qu'internationales s'élèvent pour demander aux différents protagonistes de se donner rendez-vous autour d'une table de discussion.

Aux premières heures de la crise, le représentant du secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest Mohamed Ibn Chambas a rencontré respectivement le président Faure Gnassingbé et le lea-

der de l'opposition Jean-Pierre Fabre. Aux deux, il a souhaité que tout soit mis en œuvre pour préserver la paix sociale. Il a même félicité le chef de l'Etat et son gouvernement pour l'adoption d'un avant-projet de loi sur les réformes politiques. Il s'est déclaré rassuré par la bonne disposition des deux parties à faire avancer les choses. Le diplomate onusien a même remercié et recommandé à Jean-Pierre Fabre chef de file de l'opposition, de s'investir dans des discussions avec le gouvernement pour que ces réformes enfin aboutissent. « Il y a à l'évidence une disponibilité de toutes les parties à aller de l'avant dans les réformes par le dialogue et dans un cadre républicain afin de parvenir à un consensus qui réponde aux attentes légitimes du peuple togolais. » avait-il déclaré. Quelques jours plus tard Mohamed Ibn Chambas a été critiqué par l'opposition d'être à la solde du pouvoir de Lomé suite à une de ses interventions sur une chaîne internationale. L'Organisation des Nations Unies pré-occupée également par cette crise politique au Togo avait relevé l'importance du dialogue entre les différents acteurs politiques togolais afin de trouver un consensus sur les réformes constitutionnelles. C'était lors du passage du premier ministre Komi Sélom Klassou à l'Assem-

blée générale de l'ONU à New York en septembre dernier. L'Organisation Internationale de la Francophonie pour sa part a souhaité mettre ses bons offices au service des Togolais pour une sortie de crise mais c'était



Faure Gnassingbé, Chef de l'Etat

sans compter sur l'exigence des responsables de la coalition de l'opposition. Ils ont simplement refusé de prendre langue avec la délégation de l'OIF conduite par l'ancienne ministre Mme Aïchatou Mindaoudou, une dame bien connue au Togo. Les responsables de l'opposition estiment que cette dame a déjà joué un rôle trouble dans le règlement de la crise postélectorale d'avril 2005. L'institution de Michaëlle Jean a dû renoncer à son initiative, la mission a été reportée. Dans la foulée, la médiation des chefs d'Etat de la sous-région, Alassane Ouattara de la Côte d'Ivoire, Nana Akufo Addo du Ghana, Patrice Talon du Bénin, Rock-Marc Christian Kaboré du Burkina Faso, et Mohammadou Issoufou du Niger avait été annoncée. Ce collège de chefs d'Etat de la sous-région n'est jamais arrivé au Togo. Après des informa-

tions selon lesquelles, le numéro du Ghana Nana Akufo a reçu certains responsables politiques de l'opposition pour explorer des voies de sortie de crise. Ces informations n'ont jamais été confirmées officiellement. En solo le président béninois Patrice Talon a également tenté une médiation entre le pouvoir et l'opposition. Mais les choses se sont fait dans la totale discrétion en témoigne son escalade du 11 octobre dernier, il a rencontré son homologue du Togo en quelques heures en provenance de la France. Il a été encore annoncé à Lomé le mercredi 18 octobre. Certains responsables de l'opposition seraient allés le voir à Cotonou. La Délégation de l'Union européenne, la Coopération du Système des Nations Unies, les ambassades d'Allemagne, de France et des États-Unis ont aussi appelé à un dialogue apaisé, sincère et constructif entre toutes les forces politiques du Togo. C'était au lendemain des actes de violence suite à la manifestation du 19 octobre dernier à Lomé et ceux du 16 octobre à Sokodé, après avoir bien entendu déploré ces actes.

La Fondation Pax Africana, dirigée par l'ancien Premier ministre Edem Kodjo, a de son côté appelé le chef de l'Etat, la classe politique et la société civile au dialogue pour trouver des pistes de solutions viables et durables pour le Togo. L'organisation a même affiché sa disponibilité à travailler avec les différents protagonistes pour une sortie de crise. La rencontre d'une délégation de la Commis-

sion Interparlementaire de l'UEMOA avec les partis parlementaires, extraparlamentaires et de la société civile est également à mettre à l'actif de la recherche de sortie. Mais l'intervention du président de la Côte d'Ivoire Alassane Ouattara en marge de la réunion sur la monnaie unique tenue mardi à Niamey au Niger vient préciser les choses.

La sortie de crise passe forcément par un dialogue. Selon le numéro un ivoirien les protagonistes de la crise togolaise doivent se retrouver dans un dialogue pour approfondir les discussions sur les réformes déjà entamées.

Plus de deux mois après le début de la crise au Togo, les volontés pour aider le Togo à sortir de la crise se multiplient mais elles ont bien du mal à mettre en place une médiation. Si l'opposition dit être disponible pour un dialogue, le pouvoir n'a pas encore manifesté un signe de disponibilité. On sait simplement que le chef de l'Etat Faure Gnassingbé communique beaucoup avec ses paires de la sous région, mais qu'est-ce qu'ils se disent personne ne sait. L'opposition à l'image du leader du PNP fait des clin d'œil à la France mais là encore le président Emmanuel Macron ne semble pas être occupé par les signaux de l'opposition togolaise. Difficile de dire si les différents protagonistes finiront par se donner la main autour d'une table pour privilégier les discussions et permettre aux populations surtout celles de Lomé de vaquer à leurs occupations.

M. Mazé

## Economie :

### Le rêve d'une monnaie unique toujours d'actualité dans l'espace CEDEAO

Au sein de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), il est estimé que l'intégration régionale et le développement économique passent également par la mise en place d'une monnaie unique, à l'horizon 2020. Le projet suit son cours, en témoigne la tenue le mardi 24 octobre à Niamey au Niger d'une réunion de la « Task Force » présidentielle sur le programme de cette monnaie unique en présence du Chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé, président en exercice de la CEDEAO.



Présidée par le Chef de l'Etat nigérien, Issoufou Mahamadou désigné par ses pairs en 2013 pour superviser ce processus, cette réunion de haut niveau (la 4<sup>ème</sup> du genre), a également connu la participation des Présidents Alassane Ouattara de la Côte d'Ivoire, Nana Akufo-Addo du Ghana et Muhammadu Buhari du Nigeria.

Il a été surtout question d'identifier les stratégies pouvant permettre d'accélérer le processus de mise en place de cette monnaie unique. Il faut préciser que cette session intervient après l'adoption du relevé de con-

clusions et des recommandations de la réunion des ministres des finances et des gouverneurs des Banques centrales sur le programme de cette monnaie unique.

Mais selon le président de la Commission de la CEDEAO, Marcel Alain De Souza, le respect de la date fixée pour l'opérationnalisation de cette monnaie n'est pas évident, et il faudra attendre encore un temps. « Malgré des progrès sur la convergence macro-économique, les résultats sont faibles et donc nous ne pouvons pas aller

en 2020 à la monnaie unique », a-t-il indiqué, expliquant que la feuille de route visant à aboutir à cette monnaie n'a pas été mise en œuvre vigoureusement par les Etats.

Le président nigérien Mahamadou Issoufou proposera cependant une mise en circulation à partir de 2020 d'une monnaie unique au sein des pays de la CEDEAO qui seraient techniquement prêts, suivant le modèle européen avec l'euro. « L'adhésion des autres Etats pourrait se faire au fur et à mesure », a-t-il préconisé.

Il faut rappeler que ce projet de monnaie unique adopté depuis 1987, a été relancé en 2007 par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement. La mise en œuvre du processus de l'intégration monétaire avait abouti en mai 2009 à l'élaboration et à l'adoption par le Conseil de convergence, d'une feuille de route pour le programme de la monnaie unique.

David

## CENI

### L'opposition parlementaire va-t-elle rejoindre la barque ?

L'Assemblée nationale a tenu mardi dernier sa 4<sup>ème</sup> séance plénière de la 2<sup>ème</sup> session ordinaire de l'année 2017. Les députés ont au cours de la session procédé à l'élection d'un nouveau membre de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Il s'agit de Jean Claude Homawoo, membre de l'Union des Forces pour le Changement (UFC). Un vote qui s'est déroulé dans un climat particulier.

Jean Claude Homawoo, Conseiller du Président national de l'UFC rejoint ainsi les rangs des 12 membres de la CENI au titre des formations politiques de l'opposition parlementaire. Le vote a eu lieu dans une ambiance tendue comme ce fut le cas lors du vote des 12 membres précédemment élus. Comme l'autre fois, les députés de l'opposition ont quitté la salle, désapprouvant l'attribution de l'une de leurs places à l'UFC qu'ils identifient d'ailleurs comme étant un parti participant à l'exercice du pouvoir avec l'Union pour la République (UNIR). Une situation qui vient s'ajouter à la polémique qui existait déjà concernant la participation ou non de l'opposition



parlementaire aux travaux de la CENI.

Il faut rappeler que les 12 membres ont déjà prêté serment le 20 octobre 2017 dernier devant les juges de la Cour constitutionnelle à Lomé et ont pris officiellement fonction pour la préparation des futures échéances électorales qui attendent le pays. L'UFC rejoint ainsi à la CENI des partis comme le NET de Gerry Taama et l'OBUTS de Gabriel Messan Agbéyomé Kodjo. Mais toujours est-il que les plus grands partis de l'opposition togolaise telle que l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) ou le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) sont encore absents au rendez-vous. Finiront-ils par rejoindre

la barque ? Les prochains jours nous le diront.

A la question de savoir s'il est encore possible pour l'opposition parlementaire d'envoyer les noms de ses représentants, le président de la Cour suprême, M. Aboudou Assouma avait rassuré en ces termes : « La cour est toujours là pour recevoir leur serment quand ils seront prêts. » Une cérémonie qui s'est tenue aux diplomates en fonction à Lomé.

La CENI aura pour mission d'organiser les élections législatives et locales prévues en 2018 et éventuellement le référendum constitutionnel sur la limitation du mandat présidentiel.

Roger GBESSIA

## L'université de Lomé, vers un meilleur cadre d'étude

L'Université de Lomé aura très bientôt un nouveau visage, ce sera après les travaux de réhabilitation de plusieurs infrastructures presque à terme. L'innovation la plus frappante ce sont les voies d'accès de l'institution. Les travaux de bitumage de l'entrée sud et de l'entrée nord du campus viennent de finir. Les trous sur les deux voies d'accès au campus de Lomé ont totalement disparu. Plus de problème pour les étudiants pour se rendre dans le temple du savoir. Il y a longtemps que les étudiants décriaient cette situation, le Mouvement pour l'Epanouissement de l'Étudiant Togolais l'un des plus grands regroupements des étudiants de l'Université de Lomé en a même fait un point de contestation depuis des années. En prenant la bonne décision de bitumer ces voies, l'autorité a trouvé une solution à

un problème qui était la pomme de discorde entre elle et les différents mouvements estudiantins. Et puis l'Université de Lomé est une grande institution, ce n'était pas normal que les voies d'accès soient dans cet état. A part cette action l'on peut constater depuis plusieurs mois que des bancs publics ont été également construits partout sur le campus au sud comme au nord pour permettre aux étudiants de se reposer aux heures creuses ou simplement de s'en servir pour étudier. Les anciens bancs publics sont devenus insuffisants avec le nombre sans cesse croissant des étudiants qui arrivent au campus de Lomé chaque année. L'autre structure en pleine rénovation c'est le restaurant universitaire. Un projet salué également par bon nombre de personnes mais décriée par certains étu-



dians qui estiment que compte tenu de la situation peu rose des étudiants sur le campus de Lomé, ce projet de réaménagement du restaurant n'est pas prioritaire. Certains estiment qu'une fois le restaurant rénové, les services ne seront plus à la portée des bourses moyennes. Ces

travaux de rénovation touchent également les amphithéâtres, beaucoup ont reçu des coups de truelles et de pinceaux. La bibliothèque universitaire a reçu un appui en matériel didactique il y a quelques mois. Sans oublier l'électrification du campus devenue également une réalité palpable. En gros ces travaux en cours portent sur la construction de plusieurs amphithéâtres, de cités d'hébergement, de laboratoires scientifiques, de salles de TD, de parkings, d'espace vert, la réhabilitation du restaurant ainsi que le bitumage des pistes d'accès. Il faut reconnaître que la rénovation du campus de Lomé était un défi que le président Komla Dodzi Kokorako s'est lancé en prenant les rênes de l'institution en mai 2016. Il avait promis réaliser des aménagements qui font partie intégrante du plan directeur de modernisation de l'UL chiffré à 29,5 milliards. Il repose sur six axes à savoir l'organisation spatiale du campus universitaire de Lomé, le déve-

loppement de la formation et de l'enseignement, le développement et la valorisation de la recherche universitaire, l'amélioration de la vie universitaire, la matérialisation du service à la communauté et l'amélioration de la gouvernance de l'Université.

Voilà donc comment l'Université de Lomé se prépare à ouvrir ses portes pour l'année académique 2017-2018. C'est d'ailleurs ces travaux qui ont amené les autorités universitaires à repousser d'une semaine la rentrée qui devrait se tenir le 23 octobre dernier. Les autorités ont jugé bon de repousser la rentrée pour permettre l'achèvement de ces travaux. C'est clair ces réalisations participent à de meilleures conditions de vie et d'étude des étudiants. Ils les apprécient d'ailleurs à leur juste valeur. Mais cela ne garantit pas tout ce qu'il faut pour la réussite des étudiants. Ces conditions ne feront rien à un étudiant qui vient d'une ville reculée et loin de Lomé. Cet étudiant

aura forcément besoin des moyens financiers avant de pouvoir bénéficier de toutes ces belles rénovations. De l'extérieur l'Université de Lomé présente une belle image et se fait respecter dans le concert des universités de la sous-région. Mais de l'intérieur l'Université de Lomé est un sac à problème. Le système LMD est un casse-tête chinois pour les apprenants qui le décrient chaque année. S'il n'est pas possible pour le Togo de se mettre en marge de ce système, il faut forcément trouver des moyens nécessaires pour rendre ce système viable. Il faut permettre aux étudiants dès qu'ils rentrent au campus, qu'ils puissent achever leur cursus en un temps record. C'est le fait que l'étudiant dure beaucoup à l'université qui crée des problèmes. Lorsqu'il est frustré par un système qui ne lui donne aucun avenir il devient aigri et pose des actes qui sont contraires à la loi. Les dispositions pour soutenir le système LMD sont entre autres les allocations de bourses à l'université. Les conditions actuelles d'obtention de l'allocation de bourse ne permettent pas à un grand nombre d'étudiants de bénéficier de cette aide. Pourtant elle est indispensable aux apprenants pour mener des études sans trop de soucis. C'est vrai que tout le monde ne peut pas avoir cette aide à un niveau équitable mais l'Etat doit faire un effort pour qu'un minimum soit accordé aux étudiants.

M. Mazé

### Kenya

## La présidentielle aura lieu ce jeudi dans un climat de vives tensions

Après l'annulation par la Cour suprême du scrutin du 8 août 2017, les électeurs kenyans retournent aux urnes ce jeudi 26 octobre 2017 dans un contexte de troubles et d'inquiétude générale dans le pays. Ce qui indique que les conditions d'organisation de ce scrutin ne rassurent pas les observateurs, ni les premiers acteurs politiques du pays.

Nul ne sait précisément dans quelles conditions devra se tenir la présidentielle de ce jour au Kenya. La Commission électorale (IEBC), chargée d'organiser l'élection, cible de toutes les critiques, a perdu la semaine dernière son directeur exécutif, parti subitement en congé et l'une de ses sept commissaires, en fuite aux USA. « Dans de telles conditions, il est difficile de garantir une élection libre, équitable et crédible » a lui-même reconnu le président de l'institution, Wafula Chebukati. Un aveu d'échec. Mais la Constitution kenyane qui stipule qu'un nouveau scrutin doit avoir lieu avant le 1<sup>er</sup> novembre, n'a laissé que peu de marge de manœuvre à une commission en pleine dérive. Mais le scrutin, dont le boycott est annoncé par l'opposition, pourrait plonger le pays dans une période de forte instabilité. Le climat politique s'est nettement détérioré ces dernières semaines, les deux camps multipliant les invectives et les

déclarations menaçantes.

Notons que l'opposition avait annoncé il y a quelques semaines son retrait jugeant que l'institution en charge de l'organisation de l'élection est toujours majoritairement acquise au pouvoir et que les réformes susceptibles de garantir la tenue d'un scrutin libre et équitable n'avaient pas été menées à bien. Mais le dialogue n'a pas eu lieu et les 19,6 millions d'électeurs inscrits sont appelés à se rendre aux urnes pour une élection qui devrait se résumer à un cavalier seul du président sortant Uhuru Kenyatta, fils du père de l'indépendance du pays, Jomo Kenyatta. Dans le souci de permettre à la commission de faire revenir dans la compétition électorale le leader de l'opposition, Raila Odinga, 72 ans, beaucoup de voix se sont prononcées pour demander à David Maraga, le président de la Cour suprême du Kenya un report de l'élection. Lui, qui avait pris la décision historique d'inva-

lider le scrutin du 08 août 2017. Mais, sans succès. En l'absence de Raila Odinga, les six autres petits candidats sont probablement condamnés à jouer les faire-valoir.

Boudée par le plus grand parti de l'opposition, cette élection risque d'être en partie boudée par les observateurs internationaux qui ont évoqué ces derniers jours, des raisons sécuritaires pour réduire la taille de leur mission.

Dix ans après les pires violences postélectorales de l'histoire du Kenya qui avaient fait plus de 1100 morts, la crise politique actuelle a plongé le pays dans une situation d'inquiétude mêlée d'anxiété. L'économie la plus dynamique d'Afrique de l'Est tourne au ralenti et de nombreux kenyans ne cachent pas leur lassitude face à la crise actuelle. « On en assez, il faut qu'on en finisse avec cette crise qui ne fait que trop durer » a laissé entendre Ahuya Acheng, 35 ans au micro de la BBC.

Roger GBESSIA

### ECHOS Civisme :

## Le respect des biens publics, une caractéristique de la citoyenneté

Beaucoup pensent à tort que la citoyenneté se définit uniquement par la possession de la nationalité et de ses droits civiques et politiques. Mais, elle se caractérise aussi et surtout par le respect des biens publics et les symboles de la République comme le drapeau national ou encore l'hymne national.

Du moment où les biens publics appartiennent à toute la communauté, il est du devoir de les respecter. L'importance des biens publics implique leur protection et leur bonne utilisation. La protection du bien public impose l'obligation aux usagers de la conserver en l'état. Il est regrettable de constater que lors des manifestations, des gens s'en prennent à ces édifices et autres biens publics. Il importe de savoir que le respect des biens publics est une preuve

de citoyenneté responsable.

Au delà du statut juridique et des rôles sociaux, la citoyenneté se définit aussi en effet par des valeurs parmi lesquelles, la civilité : il s'agit d'une attitude de respect, à la fois à l'égard des autres citoyens, mais aussi à l'égard des bâtiments et lieux publics comme la place publique, la plage ou encore les transports en communs publics. Il s'agit d'une reconnaissance mutuelle et tolérante des individus entre eux, au nom du respect de la dignité de la personne humaine, ce qui permet une plus grande harmonie dans la société.

La Rédaction

A ce titre, le citoyen doit s'investir à avoir un comportement positif vis-à-vis du bien public et participer aux actions d'entretien et d'amélioration de celui-ci.

Dossier /Whatsapp et autres réseaux sociaux :

## Information, désinformation et manipulation au rendez-vous

**Depuis les événements troubles du 19 août au Togo, les réseaux sociaux et les plateformes de discussions connaissent un regain d'activités rimant malheureusement avec manipulation, désinformation et surtout intoxication. Le phénomène mérite de faire objet d'analyse tant les informations qui circulent sur ces réseaux sociaux sont majoritairement cousues de fil blanc et dont la fausseté n'est plus un secret pour personne. Qu'est-ce qui explique un si grand intérêt de notre génération pour les réseaux sociaux ? Pourquoi sont-ils si mal utilisés dans la société ? Éléments de réponses dans ce dossier.**

Dans les bureaux, dans la rue, au marché, ou à la maison, l'on retrouve certainement beaucoup de gens les yeux braqués sur leur écran de téléphone qu'ils manipulent à longueur de journée. Sans nul doute, ils sont sur les réseaux sociaux notamment Whatsapp. Une application mobile multiplateforme qui incorpore un système de messagerie instantanée via internet. Selon Wikipedia, l'idée de l'application est venue de Jan Koum et de Brian Akton, deux anciens ingénieurs chez Yahoo. A la différence d'autres applications, elle est simple d'usage. En quelques années, elle s'est imposée au Togo comme partout ailleurs dans le monde comme le nouveau mode privilégié de communication et développant de nouveaux types de relations interpersonnelles. Tout ceci, au détriment des moyens traditionnels de communication. L'arrivée massive sur le marché de plusieurs gammes de Smartphones, les offres internet mobiles de plus en plus accessibles à toutes les bourses et surtout la distraction qu'elle offre sont autant d'atouts qui lui valent cette adhésion populaire auprès des utilisateurs. « Quand je suis connecté, je ne fais que naviguer sur whatsapp et youtube. En moyenne, je passe plus de la moitié de la journée à échanger avec mes amis et aussi à faire des recherches sur la toile. Je suis tous les jours connectés à internet » nous a confié Jérémie, étudiant en 3<sup>e</sup> année de FASEG à l'Université de Lomé qui assume avec sourire son

amour pour les réseaux sociaux.

« Moi, Whatsapp et les autres applications me permettent d'oublier un peu mes soucis. Je n'éteins jamais ma connexion. Même à la cuisine, j'ai mon téléphone à côté que je farfouille avec intérêt, parfois même en désaccord avec mon mari qui me reproche parfois mon accrochage excessif aux réseaux sociaux. Mais je ne peux pas les zapper puisque ça me permet de communiquer avec mes clients en leur envoyant par exemple les photos des nouveaux habits arrivés à ma disposition. Aussi, avec ça, j'évite les commérages avec mes amies et mes voisines » a répondu Jacqueline, une dame qui tient une boutique de prêt à portée à Adéwui, l'un des quartiers les plus animés de Lomé.

A part Whatsapp, d'autres applications intéressent aussi les utilisateurs de Smartphone. Il s'agit bien évidemment de Facebook, Twitter, You tube, Viber Messenger et bien d'autres. Pour télécharger les vidéos par exemple, You tube est l'application privilégiée. Facebook et Twitter sont aussi particulièrement sollicités par les internautes. On note même une forte présence des personnalités publiques ou internationales sur ces deux réseaux, n'hésitant pas à y poster leurs photos, des vidéos, ou des messages à l'endroit de leurs fans ou de leurs interlocuteurs. C'est ainsi qu'on pouvait voir le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé poster un message sur sa page Twitter pour présenter



ses compassions aux victimes d'une catastrophe naturelle au Togo ou ailleurs dans le monde.

### Intoxication et règlements de compte

Malheureusement, l'application whatsapp et les autres réseaux sociaux d'ailleurs ne font pas toujours utilisés à bon escient dans la société. Beaucoup de fausses informations y circulent. Détruisant l'image des uns et portant atteinte à la vie privée des autres, Whatsapp est aujourd'hui le cadre de diffusion faisant le lit à la diffamation et au règlement de compte. A la manette, des individus mal intentionnés voulant atteindre des objectifs inavoués ou régler des comptes à leurs concitoyens ou même à leurs proches. D'autres encore, passent par les réseaux sociaux pour nuire à

quelqu'un qui veulent certainement voir échouer pour une raison ou une autre. Et dans ce cas d'espèce, c'est souvent les personnalités publiques qui sont les plus visées par ces genres de comportements. Au moyen des messages vocaux (la plupart du temps), les noms

Directeur de l'Office Togolais des Recettes (OTR) Henry Gapéri avec des mallettes contenant plusieurs milliards de nos francs. Une information qui s'est révélée fautive plus tard lorsqu'on découvrait le présumé fuyard à la cérémonie de passation de service avec son successeur Kodjo Adedze en présence de plusieurs autorités gouvernementales. Une cérémonie diffusée d'ailleurs sur les écrans de la télévision nationale.

On n'oublie pas non plus le cas de l'affaire opposant le pasteur Luc Russet Adjaho (par ailleurs DG de la TV Zion) à notre concitoyen de la radio « Kanal Fm » Hunlédé Dédé plus connue sous le nom de « Da Dédé ». Une affaire de règlement de compte qui s'est déroulée pendant de longues périodes à travers les réseaux sociaux et même par médias interposés au point que les responsables de la HAAC ne soient interpellés pour intervenir et calmer la situation.

### Manipulation

Depuis deux mois avec le regain de tensions sur le plan politique au Togo, les activités sur les réseaux sociaux se sont suffisamment amplifiées sur les plateformes de discussion. Les messages écrits comme vocaux et les images circulant au quotidien par milliers dans les messageries de l'application whatsapp. De fausses informations, des images d'ailleurs sont partagées dans les discussions pour évoquer le sujet des manifestations de rue de l'opposition. Alors que le bilan des manifestations du 19 août était de deux morts, plus d'une demi-douzaine de corps présentés comme tués par balle ont fait le tour de la toile. Une bonne partie des images sensées illustrer l'ampleur de la manifestation du PNP a été tirée des

manifestations organisées ailleurs sur le continent lors des troubles politiques. Dans le même sillage, des images d'une unité de l'armée camerounaise engagée dans la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram qui sévit dans l'extrême Nord du Cameroun à la frontière du Nigeria ont été diffusées. Elles montraient des soldats de ce corps qui bastonnaient des civils comme illustrant la méchanceté des militaires togolais.

Pour certains, la diffusion de ces images vise à galvaniser les troupes pour plus de détermination pour la suite de la lutte. Pour d'autres, elle tend booster le moral des pessimistes afin de les ramener à croire à un aboutissement heureux des revendications brandies dans la rue. A la question de savoir quelle serait l'importance des réseaux sociaux dans la lutte politique actuelle, voici que nous a confié un acteur politique dont nous taisons le nom. « Ils rendent facile la communication autour de nos actions et nous permet à travers sa large diffusion de mobiliser un plus grand nombre de nos militants et sympathisants pour la suite de la lutte. » C'est ainsi que souvent à la veille d'une manifestation de rue, on note une forte présence des messages hostiles au pouvoir dans le but d'attiser la flamme de la contestation dans le cœur des partisans de l'opposition.

Des supposés soutiens de la communauté internationale sont aussi évoqués pour donner de l'espoir aux manifestants à qui on fait croire qu'un certain nombre de pays influents adhèrent à la cause de l'opposition. Et les manifestants majoritairement naïfs se laissent emporter par ces rumeurs et pensent que l'heure de la victoire finale est au bout des doigts.

Roger GBESSIA

## Aménagement du territoire au Togo :

# Le Gouvernement s'inscrit dans une approche inclusive

**Les enjeux et défis de l'aménagement du territoire étaient au centre d'un atelier d'information et de sensibilisation organisé le 20 octobre dernier à Lomé par le ministère en charge de la planification du développement. Cette initiative s'inscrit dans une dynamique qui vise à recueillir les avis et propositions de tous les acteurs impliqués sur les voies et moyens qui permettront une mise en œuvre efficace de la politique nationale de l'aménagement du territoire au Togo.**

Après les acteurs régionaux, les membres du comité technique d'élaboration et de mise en œuvre de la politique nationale d'aménagement du territoire, les secrétaires généraux et les directeurs centraux des ministères, c'est en effet le tour des directeurs de cabinet des ministères, de même que des représentants des institutions de la République et autres partenaires techniques et financiers à être informés sur les disparités régionales, le concept et les outils relatifs à l'aménagement du territoire au Togo.

Cet atelier a servi de cadre de réflexion sur les disparités régionales et le rôle de l'aménagement du territoire dans la promotion d'un développement équilibré, afin d'aboutir à un

meilleur partage des enjeux pour des prises de décisions en matière de mise en place des outils d'aménagement du territoire au Togo. Les échanges ont essentiellement porté sur la problématique des disparités régionales, l'état des lieux et enjeux de l'aménagement du territoire au TOGO et dans l'espace UEMOA et la loi portant loi-cadre sur l'aménagement du territoire au Togo.

« Dans le contexte passé et actuel de son développement, le Togo fait face à un déséquilibre lié à la répartition spatiale des populations, des ressources naturelles et des activités économiques. De la planification économique à la planification sectorielle, le Togo n'a pu réduire de fa-

çon significative les disparités spatiales existantes », a relevé le Directeur de cabinet du ministère en charge de la Planification du développement, Eshohanam Edjeou.

Selon les données statistiques, près de 90 % des activités industrielles et commerciales du Togo sont concentrées à Lomé et dans ses environs. De plus, la deuxième ville du pays à savoir Sokodé peine à atteindre 100.000 habitants loin derrière Lomé la capitale qui abrite plus de 1.600.000 habitants selon le recensement général de la population et de l'habitat effectué en 2010. Des disparités persistent également à l'intérieur du pays, notamment entre les villes secondaires, selon qu'il



s'agisse d'une petite ou d'une moyenne ville. Autant d'inégalités et de disparité auxquelles le gouvernement veut réduire.

« Nous mesurons tous l'ampleur du travail qui reste à faire pour la réduction voire l'éradication des inégalités régionales de toutes sortes. Il est aussi question essentiellement de doter le pays de ces outils spécifiques et d'appuyer les collectivités territoriales dans l'élaboration des schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme et des plans de développement régional, préfec-

toral et communal dans le cadre de la mise en œuvre de la décentralisation », a indiqué Eshohanam Edjeou. « Tous ces efforts déployés devraient pouvoir permettre d'allier la planification spatiale et la planification économique », a-t-il ajouté.

Il faut rappeler que conformément aux recommandations de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), le Togo s'est engagé depuis un certain temps dans un processus qui vise à mettre en œuvre l'aménagement de

son territoire pour une véritable prise en compte de la dimension spatiale dans les politiques de développement. Un engagement qui s'est traduit par l'adoption en août 2006 de la déclaration de politique nationale d'aménagement du territoire (DEPONAT) et de politique d'aménagement du territoire (PONAT) en septembre 2009 par le Gouvernement. Par ailleurs, la loi-cadre sur l'aménagement du territoire a été votée le 28 décembre 2015 et promulguée le 04 janvier 2016.

David

24 Nov.  
11 Déc.  
2017

14<sup>ème</sup>  
Foire  
Internationale de  
**LOME**

Foire de toutes les opportunités



Thème : Le numérique au service des affaires



**CETEF - LOME**

BP: 10056 Lomé - Togo

Tél:(00228) 22 35 07 27 / 90 31 76 37

Site web: [www.cetef.tg](http://www.cetef.tg) / E-mail: [ceteflome@cetef.tg](mailto:ceteflome@cetef.tg)